

ET APRÈS ?

LE 11 DÉCEMBRE À 17H
 À compter de 17h, l'enquête publique est close. Il n'est plus possible de contribuer ou de faire des remarques sur le dossier.

APRÈS LE 11 DÉCEMBRE ?
 La commission d'enquête publique dispose d'un délai de 8 jours pour remettre son procès verbal de synthèse à la Communauté de Communes. Ce document reprend toutes les remarques de la population et les questions de la commission d'enquête.

RÉPONSE DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS ET DES COMMUNES
 La Communauté de Communes doit alors répondre, sous 15 jours aux sollicitations émises par la commission d'enquête. L'intercommunalité prendra attache et avis auprès de chaque commune pour formuler ses réponses.

UN AVIS DÉFINITIF DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE
 La commission d'enquête, après avoir examiné les réponses de la Communauté de Communes et des Communes, rendra son rapport avec son avis définitif sur le projet avec d'éventuelles réserves et recommandations.

UN DOSSIER MODIFIÉ POUR TENIR COMPTE DE L'AVIS
 À la lecture du rapport et conclusions de la commission d'enquête, la Communauté de Communes, en partenariat avec les communes, pourra modifier le dossier de PLUi pour tenir compte des avis, des Personnes Publiques Associées et du rapport de la commission d'enquête.

UN DOSSIER APPROUVÉ
 Le projet de PLUi modifié sera présenté au Conseil Communautaire des Campagnes de l'Artois afin d'être approuvé définitivement. La transmission auprès de la Préfecture du Pas de Calais et les mesures de publicité rendront opposable le dossier approuvé.

ET LES DOCUMENTS ACTUELS ?
 Une fois rendu opposable le PLUi s'appliquera pour toutes les autorisations d'urbanisme qui seront déposées. Les documents actuels (PLU, Cartes Communales et Plan d'Occupation des Sols) cesseront de produire leurs effets.

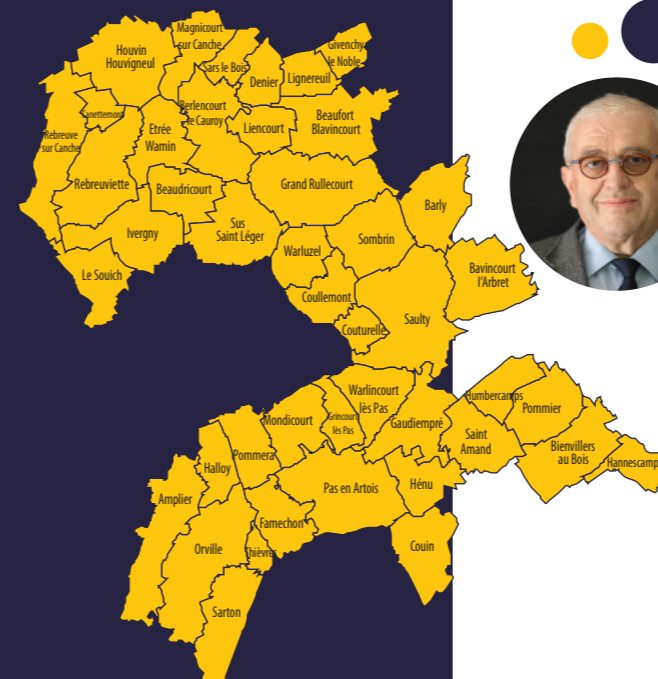
NOUS CONTACTER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
 MISSION PLUI
 1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
 628 10 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
 PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
 WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Périmètre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Sud des Campagnes de l'Artois



PLUi du Sud des Campagnes de l'Artois

- AMPLIER ; BARLY ; BAVINCOURT-L'ARBRET
- BEAUDRICOURT ; BEAUFORT-BLAVINCOURT
- BERLENCOURT-LE-CAUROY
- BIENVILLERS-AU-BOIS
- CANETTEMONT ; COUIN ; COULLEMONT
- COUTURELLE ; DENIER ; ESTRÉE-WAMIN
- FAMECHON ; GAUDIEMPRÉ
- GIVENCHY-LE-NOBLE
- GRAND-RULLECOURT ; GRINCOURT-LÈS-PAS
- HALLOY ; HANNESCAMPES ; HÉNU
- HOUVIN-HOUVIGNEUL ; HUMBERCAMPES
- IVERGNY ; LE SOUICH ; LIENCOURT
- LIGNEREUIL ; MAGNICOURT-SUR-CANCHE
- MONDICOURT ; ORVILLE ; PAS-EN-ARTOIS
- POMMERA ; POMMIER
- REBREVUE-SUR-CANCHE
- REBREVUETTE ; SAINT-AMAND
- SARS-LE-BOIS ; SARTON ; SAULTY ; SOMBRIN
- SOUASTRE ; SUS-SAINT-LÉGER
- THIÈVRES ; WARLINCOURT-LÈS-PAS

ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

DU 2.11.20 9H
 AU 11.12.20 17H



La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois poursuit l'élaboration des PLUi précédemment prescrits.

Un PLUi est un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, c'est à dire, un document d'urbanisme permettant de prévoir et de réfléchir au développement du territoire pour **les 20 prochaines années**.

À terme le PLUi remplacera les documents d'urbanisme applicables à ce jour (Cartes Communales, Plans d'Occupation des Sols et Plan Locaux d'Urbanisme).

Fruit d'un véritable travail de concertation avec les Élus, les habitants du territoire et les agriculteurs lors des réunions publiques, le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été arrêté le 5 Décembre dernier par le Conseil Communautaire des Campagnes de l'Artois.

Michel SEROUX



Le PLUi du Sud est un **projet important** pour la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois car il permet de **prévoir le développement du territoire pour les 20 prochaines années**.

Après la phase administrative d'élaboration, vient le **temps de l'enquête publique** où chaque habitant peut consulter l'ensemble des documents élaborés en partenariat avec sa commune et donner son avis, afin qu'ensemble nous contribuions à **l'élaboration de ce document stratégique** pour l'avenir de notre territoire.

Entre le 2 novembre et le 11 décembre venez contribuer à le réussite de ce projet !

Catherine LIBESSART

LE PLUI DU SUD SE CONSTRUIT GRÂCE À VOUS !

2014



Elaboration
du diagnostic



Définition
du projet



Ajustements
du projet



Définition des
plans de zonage



Arrêt de la
phase d'études



Consultation
des institutions



Consultation
des habitants

2021

18 Décembre 2014
Prescription du Plan Local
d'Urbanisme intercommunal

24 Avril 2018
Présentation du diagnostic
aux habitants

6 Juin 2019
Présentation du PADD
aux habitants

12 Juin 2019
Débat en Conseil
Communautaire du PADD

5 Décembre 2019
Arrêt du projet de PLUi
Conseil Communautaire

10 Décembre 2019
Consultations des
Personnes Publiques Associées
et des Communes

Aujourd'hui
Phase d'enquête publique
sur le projet validé par les Elus

PAR CORRESPONDANCE

M. le Président de la
commission d'enquête
Communauté de Communes des
Campagnes de l'Artois
1050 avenue F. Mitterrand - BP26
62810 Avesnes-le-Comte

DU
2.11.20 9H
AU
11.12.20 17H
SOIT 40 JOURS

EN CONSULTANT

Les dossiers d'enquête publique
sont disponibles dans chaque
Mairie et au siège de la CCCA
aux jours et heures habituels
d'ouverture. Un registre y est à
votre disposition pour faire part
de vos observations.

SUR LE WEB

<https://campagnesartois.fr>
<https://participation.proxiterritoires.fr/pluisud-ccca>
depuis chez vous ou depuis un poste informatique mis
à disposition au siège de la Communauté de
Communes à Avesnes le Comte. Consultez le dossier et
écrivez vos observations sur le registre dématérialisé.

LORS DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Vous pouvez rencontrer les membres de la commission d'enquête
lors des permanences suivantes en mairie de :

- Pas-en-Artois
Lun 2 novembre - 9h-12h
- Amplier
Mer 4 novembre - 9h-12h
- Halloy
Mer 4 novembre - 14h-17h
- Avesnes-le-Comte
(Siège de la CCCA)
Ven 6 novembre - 14h-16h
- Barly
Ven 6 novembre - 16h-19h
- Beaudricourt
Sam 7 novembre - 9h-12h
- Lignereuil
Sam 7 novembre - 9h-12h
- Le Souich
Lun 9 novembre - 9h-12h
- Pommier
Lun 9 novembre - 14h-17h
- Grincourt-lès-Pas
Lun 9 novembre - 16h30-19h30
- Hannescamps
Mar 10 novembre - 16h-19h
- Berlencourt-le-Cauroy
Jeu 12 novembre - 9h-12h
- Beaufort-Blavincourt
Jeu 12 novembre - 9h-12h
- Saint-Amand
Jeu 12 novembre - 14h-17h
- Houvin-Houvigneul
Ven 13 novembre - 9h-12h
- Couvin
Ven 13 novembre - 16h-19h
- Coullemont
Sam 14 novembre - 9h-12h
- Pommera
Sam 14 novembre - 9h-12h
- Bienvillers-au-Bois
Lun 16 novembre - 14h-17h
- Bavincourt-l'Arbret
Mar 17 novembre - 15h30-18h30
- Humbercamps
Mer 18 novembre - 9h-12h
- Canettemont
Mer 18 novembre - 14h-17h
- Saulty
Sam 21 novembre - 9h-12h
- Sarton
Lun 23 novembre - 9h-12h
- Warluzel
Lun 23 novembre - 13h-16h
- Hénu
Mer 25 novembre - 15h-18h
- Gaudiempré
Mer 25 novembre - 16h-19h
- Denier
Sam 28 novembre - 9h-12h
- Liencourt
Sam 28 novembre - 9h-12h
- Givenchy-le-Noble
Lun 30 novembre - 14h-17h
- Mondicourt
Lun 30 novembre - 14h-17h
- Magnicourt-sur-Canche
Mar 1^{er} décembre - 9h-12h
- Rebreuve-sur-Canche
Mar 1^{er} décembre - 14h-17h
- Famechon
Mer 2 décembre - 9h-12h
- Ivergny
Mer 2 décembre - 14h-17h
- Couturelle
Jeu 3 décembre - 9h-12h
- Rebreuviette
Jeu 3 décembre - 14h-17h
- Sus-Saint-Léger
Ven 4 décembre - 14h-17h
- Grand-Rullecourt
Ven 4 décembre - 15h-18h
- Bienvillers-au-Bois
Sam 5 décembre - 9h-12h
- Orville
Lun 7 décembre - 14h-17h
- Sars-le-Bois
Lun 7 décembre - 14h-17h
- Saulty
Mar 8 décembre - 9h-12h
- Sombrin
Mar 8 décembre - 14h-17h
- Estrée-Wamin
Mer 9 décembre - 13h-16h
- Thièvres
Jeu 10 décembre - 13h30-16h30
- Warlincourt-lès-Pas
Jeu 10 décembre - 14h-17h
- Pas-en-Artois
Ven 11 décembre - 9h-12h
- Avesnes-le-Comte
(Siège de la CCCA)
Ven 11 décembre - 15h-17h

PAR MAIL
pluisud-ccca@
mail.proxiterritoires.fr

5 FAÇONS
DE CONTRIBUER
AU PROJET !



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE PROPRE STYLO !



Mais aussi lors de rendez-vous téléphonique avec inscription obligatoire sur :
<https://plui.campagnesartois.fr>
le 6 novembre de 16h à 17h et le 11 décembre de 14h à 15h